

Public

Bénévoles, salarié.e.s d'associations, élu.e.s des communes, acteurs.trices et partenaires du monde associatif, volontaires en service civique, étudiant.e.s engagé.e.s dans des associations étudiantes...

Objectifs

Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement; Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif. La formation consiste à apporter à des bénévoles, âgés de seize ans au minimum ; aux membres d'une association des connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association. La formation s'articule autour de 6 modules.

Programme de formation / Déroulement

La loi de 1901 et ses applications dans le monde associatif d'aujourd'hui ;
Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics ;
Organisation et gouvernance : les organes statutaires d'une association ;
Finances associatives : principes de base d'une gestion financière transparente et mobilisation des ressources financières ;
Gestion des ressources humaines ;
Gestion de projet.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active, basée sur l'échange des expériences.

Validation

Modalités de validation : assiduité au programme de formation (30 heures) + stage pratique dans une association loi 1901.

Type de validation : Certification agréée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale

Equipe pédagogique

Mixité des formateurs : militants associatifs, salariés associatifs, représentants des réseaux, enseignants/chercheurs.

Lieu

Site Papin Saint Etienne

Calendrier

30 heures d'enseignement selon un programme proposé : une journée par semaine sur une période resserrée ;

Soit co-construction avec les intéressé.e.s d'une programmation adaptée prenant en compte les contraintes des publics : semaine bloquée, fin de journée, samedis ... ;

Le stage pratique bénévole se déroule sur 20 journées (au moins) dans une structure associative, porté par une convention de stage

2 rapports d'évaluation seront rédigés dans le livret de formation : l'un pédagogique lié à la formation théorique, le 2^{ème} rédigé par le tuteur de stage pratique.

Possibilité de suivre chacun des modules à la journée dans le cadre de la formation professionnelle ou de la formation des bénévoles.

Tarif

400 €

Pour les individuels, frais de participation : 200 €

Volontaires en service civique : nous contacter.



L'UVA est une structure qui vise à l'animation de la vie associative en suscitant et en portant des initiatives dans les domaines de la formation, du partage des connaissances et des compétences, de la réflexion et de la recherche contribuant ainsi au développement de la vie associative dans son territoire ;

L'Université de la vie associative est un lieu d'échange, de partage, de réflexion et de formation à destination des associations et de leurs partenaires. Créée avec le concours actif de militants et responsables de la vie associative et universitaire, elle fait partie de l'université Jean Monnet à St - Etienne. L'UVA, apporte des connaissances, des méthodes et des outils, et permet de partager les expériences dans un cadre de réflexion et de formation.

Site Université de la vie associative : <http://www.univ-uva.fr>

Contacts

Responsable formation Mireille MOURIER	Assistante de Formation Elisabeth PHA	Coordonnées 04 77 43 79 31 ftlv-set@univ-st-etienne.fr
--	---	---